

CUSY Infos



Dans ce « Spécial Budget », nous avons voulu éclairer les citoyens sur l'utilisation faite de leur argent, notamment sur la part qui entre dans le budget communal.

Une augmentation de 2% des quatre taxes a été votée par le Conseil Municipal, pour l'année 2002.

Malgré cela, les ménages auront une diminution des impôts dans la colonne « charges inter-communales ».

La raison en est simple : jusqu'en 2001, chaque foyer payait, par le biais de l'impôt, une partie qui servait au fonctionnement du S.I.S. A. (Syndicat Inter-communal de Secours de l'Albanais). Aujourd'hui, les secours sont du ressort du Département, qui ne fiscalise pas, mais qui demande une participation aux communes, calculée au nombre d'habitants.

Pour Cusy, cette redevance est de 38 000 Euros (250 000 F). La commune devra donc prélever cette somme de son budget principal, alors que l'augmentation de 2002 de 2% ne représente que 6100 Euros (40 000 F): un écart important, que nous réduirons progressivement.

Bien entendu, les projets annoncés,

dont nous avons parlé, ne sont pas remis en cause, et la construction du nouveau restaurant scolaire démarrera prochainement.

Chaque année, le Conseil municipal élabore quatre budgets distincts :

- Le budget de l'eau (eau potable)
- Le budget ZAC (bâtiments centre Cusy)
- Le budget chaufferie (chaufferie bois et vente calories)
- Le budget principal (commune)

Ces quatre budgets se répartissent en recettes et dépenses de fonctionnement d'une part, et en recettes et dépenses d'investissement d'autre part.

Chaque budget doit s'équilibrer en dépenses et recettes.

Ces comptes sont directement contrôlés par la perception, qui les valide chaque année.

Dans la présentation, ci-après, seuls les chapitres importants des budgets sont inscrits pour permettre, à chacun, une lecture plus facile.

J.C. Guerraz

Maire de Cusy

**Dans ce numéro :**

Compte administratif 2001 Budget principal  
Fonctionnement.

Compte administratif 2001 Budget principal  
Investissement.

Compte administratif 2001 - Z.A.C. -, « Chaufferie »,  
« Eau ».

Exemple de répartition des taxes payées.

Divers

**Vocabulaire ....**

**ZAC** Zone d'Aménagement Concerté

**SITOA** Syndicat Intercommunal de  
Traitement des Ordures de l'Albanais

**SISA** Syndicat Intercommunal de  
Secours de l'Albanais

**CCPA** Communauté de  
Communes du Pays d'Alby

# Compte administratif 2001 « Budget principal » - Fonctionnement -

Dépenses	4 159 000 F	634 035 €	Recettes	5 545 000 F	845 330 €
Fournitures scolaires			Redevances ordures ménagères		
Alimentation cantine			Vente coupe de bois		
Combustibles chauffage			Repas cantine		
Carburants véhicules			<b>Produit des services</b>	<b>773 000 F</b>	<b>117 843 €</b>
Fournitures d'entretien et de voirie			Taxe Habitation		
<b>Charges à caractère général</b>	<b>862 000 F</b>	<b>131 411 €</b>	Taxe Foncière Prop. Bâties		
Employés Mairie + ATSEM			Taxe Foncière Prop. Non Bâties		
<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>1 050 000 F</b>	<b>160 071 €</b>	Taxe Professionnelle		
Intérêts des emprunts et dettes			Autres		
<b>Charges financières</b>	<b>303 000 F</b>	<b>46 192 €</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>2 207 000 F</b>	<b>336 455 €</b>
Valeurs comptables des immobilisations cédées (bâtiment pompiers)			Dotation de fonctionnement de l'état		
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>754 000 F</b>	<b>114 947 €</b>	<b>Dotations</b>	<b>1 650 000 F</b>	<b>251 541 €</b>
SIPRES (maternelle)	344 800 F	510 70 €	Vente bâtiment pompiers		
SELEQ (EDF)	330 000 F	45 735 €	Divers		
SITOA (Poubelles)	515 200 F	76 225 €	<b>Produits exceptionnels</b>	<b>915 000 F</b>	<b>139 491 €</b>
<b>Charges de gestion courante</b>	<b>1 190 000 F</b>	<b>181 414 €</b>			

## Compte administratif 2001 « Z.A.C. »

---

Résultat cumulé « fonctionnement + investissement »			
Recettes	398 000 F	60 674 €	Locations commerces et services
Dépenses	385 000 F	58 693 €	Remboursement emprunts
Solde	13 000 F	1 982 €	

## Compte administratif 2001 « Chaufferie »

---

Résultat cumulé « fonctionnement + investissement »			
Recettes	175 000 F	26 679 €	Ventes calories
Dépenses	179 000 F	27 288 €	Bois, fuel, entretien chauffage, remboursements emprunts
Solde	- 4 000 F	- 610 €	

## Compte administratif 2001 « Eau »

---

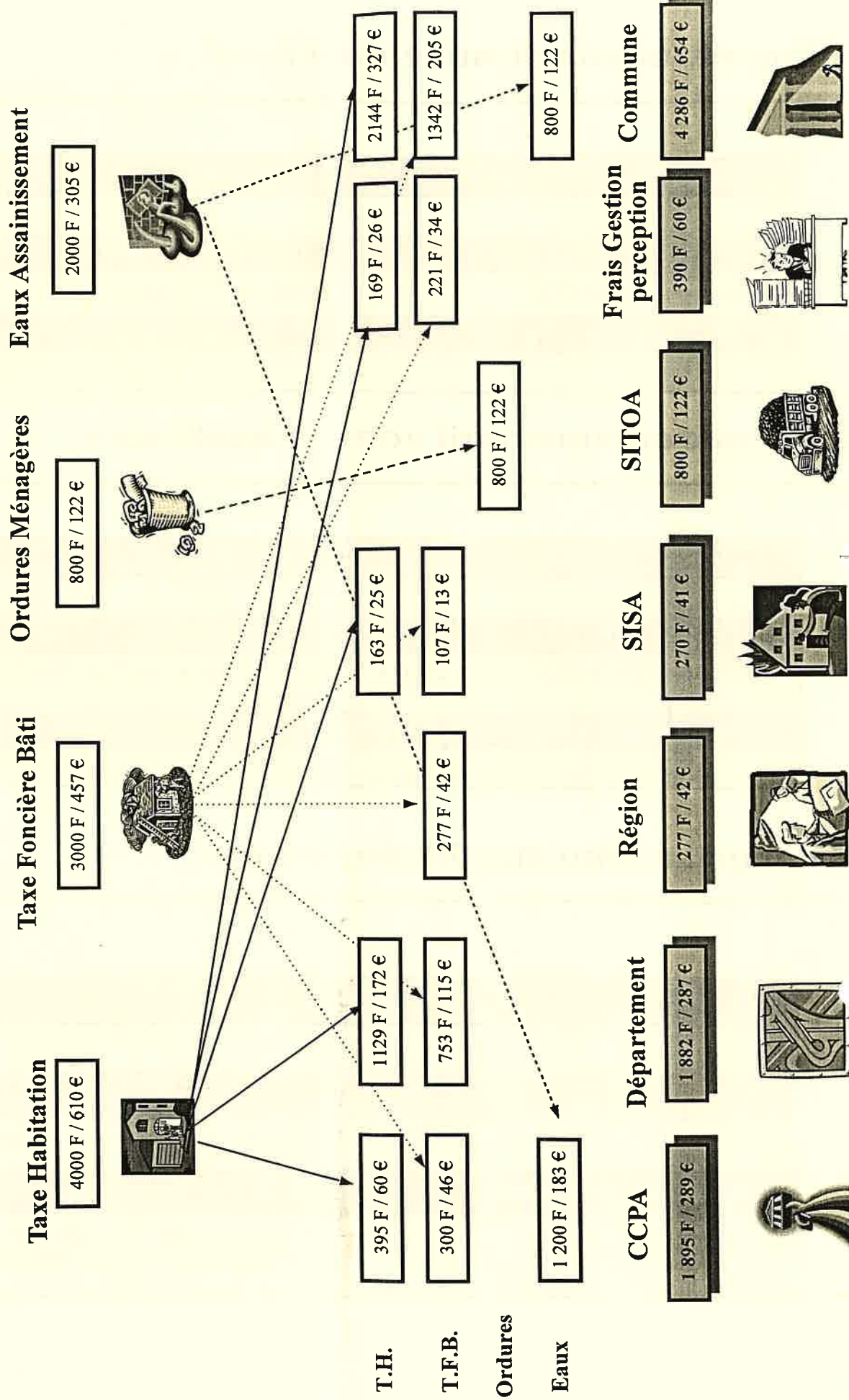
Résultat cumulé « fonctionnement + investissement »			
Recettes	2 240 000 F	341 486 €	Vente de l'eau, emprunts (*)
Dépenses	850 000 F	129 582 €	Frais d'entretien, remboursements emprunts
Solde	1 390 000 F	211 904 €	

\* Emprunts réalisés pour travaux conduite d'eau « les Chavonnes, les Bogey » non réalisés en 2001

**Exemple :** Afin de mieux comprendre où va le produit des principales taxes et redevances locales qu'une famille peut payer, un cas fictif a été élaboré.



La famille Pierre et Marie Latour a deux enfants, est propriétaire de sa maison, à Cusy, et cherche à connaître la destination des taxes qu'elle paye annuellement.



Sur les 9800 F / 1494 € payés par la famille Pierre et Marie Latour, 4286 F / 653 € reviennent à la Mairie

22 JUILLET  
S A M E D I

FAÎTES  
DE LA  
MUSIQUE!

*COMME VOUS VOULEZ*



C U S Y

## **FAITES de la musique et ...**

*DO* nnez-vous un vrai moment de plaisir

*RE* servez votre journée du 22 juin

*re MI* sez casseroles et pantoufles

*FA* cettes multiples de la musique, découvrez

« *SOL* » ou accompagné !

*LA* musique est au cœur de Cusy :

*SI* donnez la place du village...

**RENDEZ-VOUS à CUSY**

**Samedi 22 juin**

**Samedi matin : 9h30 à l'église,**  
venez entendre 120 élèves des écoles primaires du canton réunis en une grande chorale d'enfants dans le cadre du projet cantonal de chants.

**Samedi soir : à partir de 19h au Centre-Village,**  
venez découvrir différents groupes et styles de musique « pour tous les goûts » : classique, variété, percussion, hard rock, accordéon, , etc. Emmenés par un groupe de musiciens sud-américains, vous vous laisserez guider de lieu en lieu...

### **Une scène ouverte**

accueillera en face du casino tout musicien amateur , quel que soit son âge et son niveau, qui souhaitera jouer en public en toute simplicité.  
Pas d'inscription préalable : il suffira de se présenter le soir avec son instrument et de se faire connaître !

**Possibilité de se restaurer sur place.**

**Parking vers l'église.**

**La Commission « culture » municipale remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont apporté leur concours à cette manifestation : musiciens, propriétaires des lieux, du matériel, bénévoles, etc.**  
Elle rappelle que tous les musiciens présents ont accepté de venir jouer gracieusement, conformément à l'esprit de la fête de la musique.

## LES MAISONS FLEURIES DANS LA COMMUNE



Notre commune, qui bénéficie déjà d'un cadre paysager naturel de qualité, ne peut que gagner à s'embellir au niveau de chaque maison. Chacun sait et constate qu'arbustes à fleurs, espaces verts, plantes vivaces et annuelles agrémentent notre cadre de vie.

Dans cette optique et pour stimuler les énergies, la commune relance le concours des maisons fleuries. Il dépendra de chacun d'entre nous de réussir en soignant plus que jamais l'entourage de nos maisons. Chaque effort de fleurissement, même modeste, sera pris en compte.

Des récompenses couronneront les participants. Appel est lancé pour une participation nombreuse.

Le règlement suivant fixe les conditions de ce concours :

1- le concours communal des maisons fleuries est ouvert à tous les propriétaires ou locataires de maisons ou logements habités de façon permanente. Pour les résidences secondaires, elles doivent être habitées pendant toute la saison d'été.

### 2- Catégories

- A. : maison neuve avec jardin
- B. : maison ancienne avec jardin
- C. : maison sans jardin
- D. : balcons – fenêtres
- E. : décor sur voie publique
- F. : commerce

3- un jury est désigné, extérieur à la commune, pour assurer le classement. Il est souverain dans son jugement

4- le jury s'efforcera d'émettre auprès des participants des observations et suggestions sur le fleurissement.

---

## BULLETIN D'INSCRIPTION

### Concours des maisons fleuries 2002 organisé par la commune de Cusy

*(à retourner au secrétariat de la Mairie avant le 30 juin 2002)*

Nom.....

Prénom .....

Lieudit .....

sollicite mon inscription au concours communal des maisons fleuries – année 2002 dans la catégorie :

- A – maison neuve avec jardin
- B – maison ancienne avec jardin
- C – maison sans jardin
- D – balcons – fenêtres
- E – décors sur voie publique
- F – commerce

Signature

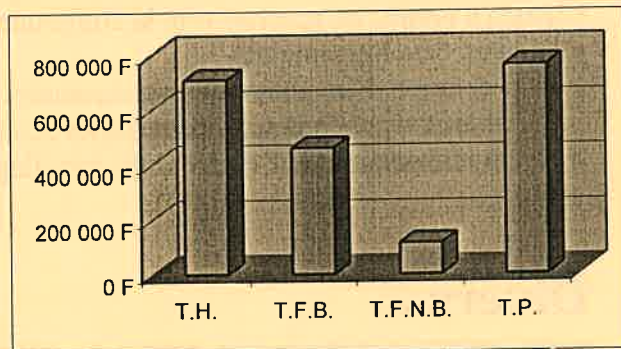
La visite des maisons s'effectuera fin juillet – début août

# Compte administratif 2001 « Budget principal »

## - Investissement -

Dépenses	4 096 000 F	624 431 €
Solde reporté de la section d'investissement	780 000 F	118 910 €
Remboursements d'emprunts	430 00 F	65 553 €
Travaux SELECO (éclairage centre)		
Achat local pompiers		
Bâtiments (travaux)		
Goudronnage		
Réseaux divers		
Matériel et outillage de voirie		
Travaux terrain de sport		
Travaux forêts		
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 570 000 F</b>	<b>239 345 €</b>
Travaux centre + divers		
<b>Immobilisation en cours</b>	<b>1 316 000 F</b>	<b>200 623 €</b>

Recettes	3 740 000 F	570 160 €
Fond de compensation TVA		
Taxe locale d'équipement		
Réserves		
<b>Dotations</b>	<b>1 386 000 F</b>	<b>211 294 €</b>
<b>Subvention d'équipement</b>	<b>22 000 F</b>	<b>3 354 €</b>
<b>Emprunts</b>	<b>1 580 000 F</b>	<b>240 870 €</b>
Vente bâtiment pompiers		
<b>Cession immobilière</b>	<b>752 000 F</b>	<b>114 642 €</b>



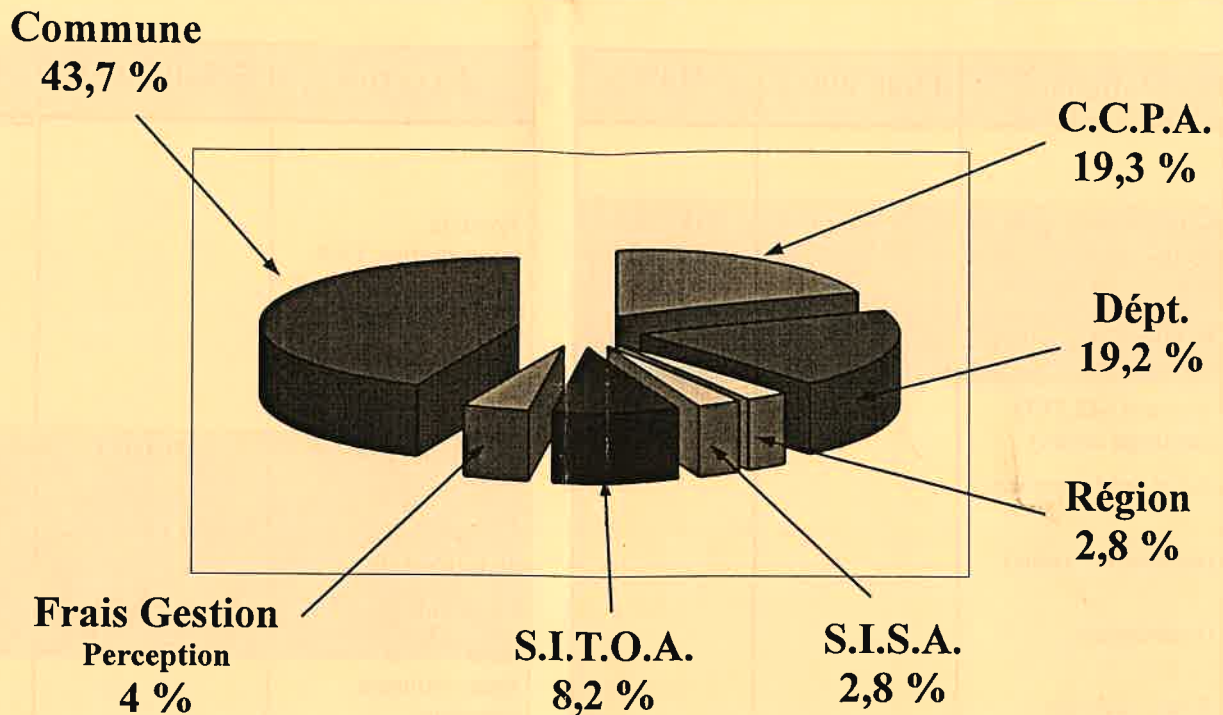
### Part des quatre taxes perçues par la commune

2001	Part de la commune	
Taxe Habitation	708 748 F	108 048 €
Taxe Foncière Prop. Bâties	458 789 F	69 942 €
Taxe Foncière Prop. Non Bâties	113 553 F	17 311 €
Taxe Professionnelle	759 041 F	115 715 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 040 131 F</b>	<b>311 016 €</b>



# Répartition des Taxes

(Habitation, Foncière Bâties, Ordures Ménagères, Eau et assainissement)



L'équipe municipale a demandé un état de la situation financière de la commune et une prospective budgétaire à la Trésorerie Générale.

L'étude a permis de préciser que la commune dispose d'une bonne situation financière, lui permettant de poursuivre son développement:

- Par la création d'un nouveau restaurant scolaire, permettant d'accueillir un plus grand nombre d'enfants et répondant aux normes sanitaires exigées.
- Par l'aménagement de l'entrée du village - route d'Aix les Bains -.

## Divers ...

### Assainissement .. La Muffat

Une nouvelle tranche de travaux pour l'assainissement collectif débutera dans quelques semaines. Ce réseau permettra le branchement d'une vingtaine d'habitations.

### Rappel ...

Nous vous informons qu'il n'y aura plus de bennes destinées aux objets encombrants, compte tenu de l'ouverture de la déchetterie d'Alby sur Chéran.

**Du lundi au vendredi de 14h à 18h (19h d'avril à octobre)**  
**Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h (19h d'avril à octobre)**

**- Les points de recyclage ne sont pas des décharges -**